

Régisseur de spectacle et d'évènement, spécialisation lumière, plateau/scène, son ou vidéo

RNCP39397 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323
Formacode(s)	45060, 45011
Code(s) ROME	L1504, L1508, L1505, L1506
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2024
Date d'échéance	19/07/2027

Certificateur(s)

CTRE FORMATION PROF TECHNICIENS SPECT · SIRET : 31360884600025

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
CTRE FORMATION PROF TECHNICIENS SPECT	31360884600025	Former et organiser l'évaluation
GRIM-EDIF	38955373600031	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification professionnelle de « Régisseur de spectacle et d'évènement, spécialisation lumière, son, plateau/scène ou vidéo », a pour objectif principal de permettre à de futurs professionnels de développer les compétences

techniques de la spécialisation, lumière, son, plateau/scène ou vidéo en prenant en compte notamment les évolutions technologiques et les problématiques liées à la transition numérique et écologique.

ACTIVITÉS VISÉES

Les missions du Régisseur de spectacle et d'évènement sont de réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations ; de gérer et coordonner les moyens humains et matériels qui lui sont confiés dans son domaine de spécialisation lumière, son, plateau/scène ou vidéo.

Les activités visées :

- Préparation et organisation des moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à la réalisation et l'exploitation de spectacles, événements et manifestations, dans le cadre d'un projet artistique ou culturel d'une structure.
- Elaboration et adaptation de plans d'implantation des matériels scéniques.
- Organisation des conditions d'accueil et de travail des équipes techniques.
- Participation aux bonnes conditions d'accueil et de confort du public.
- Veille sur l'évolution technologique de l'équipement et du matériel scéniques.
- Organisation d'une régie spécialisée.

- Préparation de la conduite des effets techniques.
- Exploitation des matériels et équipements de régie pendant la représentation.
- Encadrement des techniciens spécialisés avant, pendant et après la représentation de spectacle.
- Passation d'une régie technique.
- Sécurisation du montage d'une installation technique.
- Montage d'une installation technique.
- Fiabilisation du système installé.
- Gestion et suivi d'une installation technique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Communes aux quatre spécialisations lumière, son, plateau/scène, vidéo

- Evaluer les besoins humains et matériels pour organiser les moyens techniques de sa spécialité en tenant compte des contraintes d'une programmation de spectacle / évènement.
- Organiser la répartition des moyens humains et matériels en prenant en compte la programmation d'un lieu de spectacle ou d'évènement pour garantir la faisabilité technique d'un projet.
- Produire et utiliser les documents d'une fiche technique pour organiser la régie d'un spectacle (plans d'implantation, synoptiques, feuilles de patch...).
- Préconiser des solutions pour adapter les moyens humains et matériels aux contraintes techniques et organisationnelles d'une tournée ou de l'exploitation d'un spectacle / évènement.
- Organiser l'embauche des techniciens spécialisés nécessaires pour compléter ou constituer une équipe technique.
- Favoriser l'accessibilité universelle, la mixité et la parité des métiers techniques du spectacle au sein de son équipe en mettant en œuvre la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).
- Organiser l'accompagnement des salariés de son équipe en mettant en œuvre les principes de prévention des risques professionnels, de qualité de vie et conditions de travail et de lutte contre les VHSS.
- Alerter sur les moyens mis en œuvre pouvant avoir un impact sur les conditions d'accueil et de confort du public.
- Impliquer les équipes techniques dans la sûreté, la sécurité et la prévention des risques pour le public.
- Privilégier les solutions technologiques, structurelles ou sociétales favorisant le développement durable et répondant à la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

Précisées en fonction de la spécialisation lumière, son, plateau/scène, vidéo

- Dialoguer avec les donneurs d'ordre pour préciser les demandes artistiques ou techniques.
- Coordonner avec les autres régisseurs la coactivité pour respecter les temps alloués.
- Programmer et configurer les effets techniques pour répondre aux exigences artistiques ou techniques.
- Diriger et effectuer le réglage des matériels et équipements en réponse aux demandes artistiques ou techniques.
- Vérifier le bon fonctionnement des équipements et des effets pour fiabiliser l'installation.
- Exploiter la régie et adapter la conduite en temps réel pour faire face aux imprévus.
- Résoudre ou s'assurer de la résolution des problèmes techniques affectant le bon déroulement de l'exploitation.
- Organiser l'activité de son équipe pour procéder au réglage des matériels / équipements et affecter les postes pendant l'exploitation.
- Superviser et assurer l'exploitation des matériels et des équipements, des changements au plateau, de l'organisation de l'espace et du rangement, en temps réel et après la représentation.
- Rendre compte de l'exploitation d'une régie en dégagant les problématiques et les axes d'amélioration.
- Appliquer et faire appliquer les règles et consignes en matière de sécurité du travail en prenant en compte la réglementation et les procédures de prévention des risques mises en œuvre dans la structure.
- Mesurer les risques professionnels et spécifiques d'une installation (calculs de charges, bilan de puissance, etc.).
- Vérifier et contrôler l'installation d'une régie technique spécialisée pour réduire les risques sur la sécurité du public et la santé des travailleurs.
- Organiser les priorités et ordonnancer les étapes de montage en fonction du temps alloué, des ressources matérielles et humaines.
- Procéder à la mise en place du matériel, des liaisons et des passages de câbles en utilisant les plans de feu, plans d'implantation et synoptiques des liaisons.
- Installer et/ou raccorder les équipements en utilisant les outils de traçabilité.
- Evaluer la fiabilité du système en vérifiant son bon fonctionnement.
- Procéder aux ajustements nécessaires pour fiabiliser l'installation.
- Transmettre les consignes pour la prise en main d'une installation technique par un autre professionnel.
- Informer d'un dysfonctionnement, d'une panne ou d'un besoin en maintenance.

Blocs de compétences

RNCP39397BC01 — Organiser et coordonner les moyens humains et matériels d'une régie technique dans le cadre d'un projet de spectacle, d'évènement ou de manifestation

LISTE DE COMPÉTENCES

Evaluer les besoins humains et matériels pour organiser les moyens techniques de sa spécialité en tenant compte des contraintes d'une programmation de spectacle / évènement.

Organiser la répartition des moyens humains et matériels en prenant en compte la programmation d'un lieu de spectacle ou d'évènement pour garantir la faisabilité technique d'un projet.

Produire et utiliser les documents d'une fiche technique pour organiser la régie d'un spectacle (plans d'implantation, synoptiques, feuilles de patch...).

Préconiser des solutions pour adapter les moyens humains et matériels aux contraintes techniques et organisationnelles d'une tournée ou de l'exploitation d'un spectacle / évènement.

Organiser l'embauche des techniciens spécialisés nécessaires pour compléter ou constituer une équipe technique.

Favoriser l'accessibilité universelle, la mixité et la parité des métiers techniques du spectacle au sein de son équipe en mettant en œuvre la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

Organiser l'accompagnement des salariés de son équipe en mettant en œuvre les principes de prévention des risques professionnels, de qualité de vie et conditions de travail et de lutte contre les VHSS.

Alerter sur les moyens mis en œuvre pouvant avoir un impact sur les conditions d'accueil et de confort du public.

Impliquer les équipes techniques dans la sûreté, la sécurité et la prévention des risques pour le public.

Privilégier les solutions technologiques, structurelles ou sociétales favorisant le développement durable et répondant à la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation individuelle et collective

Évaluation individuelle portant sur une étude de cas écrite individuelle et un jeu de rôle collectif évalués par un jury d'évaluation :

- Étude de cas, écrite et individuelle, réalisée en temps limité et donnant lieu à la production de travaux écrits pour mettre en place l'accompagnement d'un projet en vue de répondre à une problématique impliquant la spécialisation technique, lumière, son, plateau/scène ou vidéo.
- Jeu de rôle collectif, réalisé en temps limité en jury d'évaluation, le candidat participe à un collectif de travail comprenant d'autres régisseurs de sa spécialisation et/ou d'autres spécialisations, pour proposer à une direction technique l'organisation d'une régie technique répondant à de nouveaux aléas.

RNCP39397BC02 — Organiser, préparer, réaliser la conduite d'une régie technique, en temps réel, pour exploiter l'installation et les effets de la spécialisation : lumière, son, plateau/scène ou vidéo

LISTE DE COMPÉTENCES

Précisées en fonction de la spécialisation lumière, son, plateau/scène, vidéo

Dialoguer avec les donneurs d'ordre pour préciser les demandes artistiques ou techniques.

Coordonner avec les autres régisseurs la coactivité pour respecter les temps alloués.

Programmer et configurer les effets techniques pour répondre aux exigences artistiques ou techniques.

Diriger et effectuer le réglage des matériels et équipements en réponse aux demandes artistiques ou techniques.

Vérifier le bon fonctionnement des équipements et des effets pour fiabiliser l'installation.

Exploiter la régie et adapter la conduite en temps réel pour faire face aux imprévus.

Résoudre ou s'assurer de la résolution des problèmes techniques affectant le bon déroulement de l'exploitation.

Organiser l'activité de son équipe pour procéder au réglage des matériels / équipements et affecter les postes pendant l'exploitation.

Superviser et assurer l'exploitation des matériels et des équipements, des changements au plateau, de l'organisation de l'espace et du rangement, en temps réel et après la représentation.

Rendre compte de l'exploitation d'une régie en dégageant les problématiques et les axes d'amélioration.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour cette épreuve, l'organisme certificateur préconise d'organiser en amont du passage des candidats une mise en situation individuelle et/ou collective, non évaluée, permettant aux candidats d'avoir des informations sur l'installation technique et le projet artistique accueilli sans pour autant être informés précisément de la conduite du spectacle et des effets qui seront demandés en temps réel.

Mise en situation individuelle et collective

Évaluation individuelle portant sur un jeu de rôle collectif, une prestation pratique individuelle et un entretien individuel, évalués par un jury d'évaluation :

- Jeu de rôle collectif, réalisé en temps limité en jury d'évaluation ; le candidat participe à un collectif de travail comprenant un ou des régisseurs d'autres spécialisations que la sienne, pour organiser en temps réel la régie spécialisée répondant aux exigences des artistes accueillis en coordination avec les autres spécialisations.
- Prestation pratique individuelle, réalisée en temps limité en jury d'évaluation, donnant lieu à la mise en œuvre des compétences, de la spécialisation technique, lumière, son, plateau/scène ou vidéo, pour l'encadrement d'une équipe technique dédiée, l'accueil d'artistes et l'exploitation des effets d'un spectacle en temps réel.
- Entretien individuel, réalisé en temps limité en jury d'évaluation, donnant lieu à une autoévaluation de l'expérience, indiquant les difficultés rencontrées et les ajustements opérés pour la passation de la régie à un autre régisseur de sa spécialisation.

RNCP39397BC03 — Organiser et gérer, pour le spectacle ou l'évènementiel, l'installation d'une régie technique spécialisée : lumière, son, plateau/scène ou vidéo

LISTE DE COMPÉTENCES

Précisées en fonction de la spécialisation lumière, son, plateau/scène, vidéo

Appliquer et faire appliquer les règles et consignes en matière de sécurité du travail en prenant en compte la réglementation et les procédures de prévention des risques mises en œuvre dans la structure.

Mesurer les risques professionnels et spécifiques d'une installation (calculs de charges, bilan de puissance, etc.).

Vérifier et contrôler l'installation d'une régie technique spécialisée pour réduire les risques sur la sécurité du public et la santé des travailleurs.

Organiser les priorités et ordonnancer les étapes de montage en fonction du temps alloué, des ressources matérielles et humaines.

Procéder à la mise en place du matériel, des liaisons et des passages de câbles en utilisant les plans de feu, plans d'implantation et synoptiques des liaisons.

Installer et/ou raccorder les équipements en utilisant les outils de traçabilité.

Évaluer la fiabilité du système en vérifiant son bon fonctionnement.

Procéder aux ajustements nécessaires pour fiabiliser l'installation.

Transmettre les consignes pour la prise en main d'une installation technique par un autre professionnel.

Informar d'un dysfonctionnement, d'une panne ou d'un besoin en maintenance.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation individuelle

Évaluation individuelle portant sur une prestation pratique individuelle, évalués par un jury d'évaluation :

- Prestation pratique individuelle, réalisée en temps limité en jury d'évaluation, donnant lieu à la mise en œuvre des compétences, de la spécialisation technique, lumière, son, plateau/scène ou vidéo, pour organiser, encadrer et réaliser le montage d'une installation technique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La catégorie des "employeurs du secteur professionnel du spectacle vivant" mobilisant des régisseurs de spectacle et d'évènement, spécialisation lumière, son, plateau/scène ou vidéo, ont pour activité principale le spectacle vivant - production, diffusion, exploitants de salles et prestations de services techniques – qui relève de trois branches :

- Le spectacle vivant public, relevant de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles, les théâtres nationaux et les structures de régies directes (49%)
- Le spectacle vivant privé, regroupant les employeurs relevant de la convention collective nationale des entreprises privées du spectacle vivant (45%)
- Le spectacle vivant prestation, regroupant les prestataires techniques au service de la création et de l'évènement (5%)

En parallèle de cette catégorie, les régisseurs spécialisés peuvent également être mobilisés par la catégorie des "employeurs développant une activité de spectacle vivant à titre non principal", mais également par le secteur des espaces de loisirs, d'attractions et culturels.

Le plus souvent embauchés au sein d'une équipe technique encadrée par un directeur technique et/ou un régisseur général, les régisseurs spécialisés peuvent voir leur autonomie et responsabilités étendues, notamment en multi-

activité pour assumer la régie de plusieurs spécialisations. Cela peut se produire lorsqu'ils sont embauchés dans de très petites structures ou lorsqu'il y a pénurie de professionnels sur la spécialisation. C'est bien souvent le cas en régie vidéo : au regard de la pénurie de professionnels qualifiés et/ou compétents pour faire face au nombre croissant de propositions artistiques mettant en œuvre les moyens vidéo, le régisseur son ou lumière peut parfois être amené à mettre en œuvre des compétences en vidéo.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Régisseur.euse lumière
- Régisseur.euse son
- Régisseur.euse plateau
- Régisseur.euse scène
- Régisseur.euse vidéo

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Au sens réglementaire, il n'y a pas d'obligation sur l'activité de régisseur de spectacle et d'évènement.

Néanmoins, en fonction des contextes, des structures ou encore de la spécialisation pour pouvoir être autorisés par les employeurs à réaliser certaines activités, certaines formations ou certifications du répertoire spécifique, notamment en prévention des risques peuvent être exigées en plus d'une formation et/ou d'une certification de Régisseur lumière, son, plateau ou vidéo.

C'est le cas notamment pour les niveaux d'habilitation qui vont être différents en fonction de la spécialisation :

- Sensibilisation à la sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques,
- Prévention des risques électriques,
- Prévention des risques en accroche-levage,
- Autorisations de conduite de nacelles CACES,
- Travail en hauteur, port du harnais,
- Etc.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Etre titulaires d'un titre de niveau 4, baccalauréat ou certification professionnelle, pour les candidats à l'apprentissage, ou pouvant démontrer un niveau de qualification équivalent, avec de bonnes bases en algèbre,

trigonométrie et électricité, pour les candidats à la formation continue ;

- ou justifier d'une première expérience réalisée dans le cadre de l'apprentissage ou de stage en entreprise

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est composé au minimum de :

- Un directeur technique ou régisseur général.
- Deux professionnels experts d'un domaine de spécialisation lumière, son, plateau/scène ou vidéo, dont un de la spécialisation présentée.

Tous extérieurs à l'organisme certificateur ou de formation, présentant une parité hommes/femmes, employeurs/salariés.

Les représentants de l'organisme de formation et de l'organisme certificateur ont une voix consultative pour participer au jury de certification. Ils apportent tout élément sur la formation ou sur la certification nécessaire au jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 901 €
Selon la branche	6 000 € – 11 901 €
Prise en charge	Branches concernées
11 901 €	Valeur par défaut · 210 branches
11 705 €	CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films
7 058 €	CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	19/07/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2027
Date de dernière délivrance possible	19/07/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	51	2	100 %	—
2022	37	0	100 %	—
2021	35	0	97 %	94 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP36531

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP23660, RNCP27344, RNCP27345, RNCP27346, RNCP36531

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cfpts.com/formations/certifications/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39397/>

Où se former

Formations référencées	9
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	10 440 € – 21 600 €
Durée	161 – 1085 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	21
Parcours menés à terme	18
Taux d'achèvement	86 %
Période	10/2024 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	34
Montant total engagé	419 555 €
Coût moyen par dossier	12 340 €
Durée moyenne	417 h
Période	09/2024 – 09/2026

OPCO	58 %
France compétences	20 %
Reste à charge titulaire	16 %
France Travail	4 %
Entreprise	3 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.